

Rencontre avec le Défenseur Des Droits

Par Annie FAURE, Déléguée du Défenseur Des Droits 2017/2019

Une délégation d'une dizaine de jeunes mahorais participant au séminaire «**Jeunes, Inégalités sociales et périphéries** » a rencontré en juillet 2018 la Défenseure des droits de l'Enfant, qui s'est déjà rendue à Mayotte.

Après une présentation de chacun, un échange a suivi concernant les difficultés rencontrées par les enfants et les jeunes. Les jeunes avaient préparé leurs interventions :

Sur la non scolarisation d'un grand nombre faute de place pour les accueillir (Koungou ou Mamoudzou) ou dans d'autres communes qui refusent l'accès par des demandes de justificatifs hors cadre voire illégaux (Chirongui, Kani Keli, M'tsanboro...).

Par rapport aux enfants porteurs de handicaps non scolarisés, non accueillis dans des structures adaptées faute de place, les dossiers qui restent en attente à la MDPH durant des mois voire des années.

Sur la prise en charge des enfants dans les familles d'accueil. Elles manquent de suivi, d'accompagnement et de formation concernant l'accompagnement des droits pour la scolarisation, la santé, le handicap...

Pour les jeunes bacheliers détenteurs ou non de titre de séjour à Mayotte, qui ne parviennent pas à obtenir de visas (ou de titre de séjours) pour aller en métropole ou à la Réunion, poursuivre leurs études, travailler ou voyager.

La fermeture du bureau des étrangers pendant plusieurs mois en 2018 et 2020 a mis les personnes dans une situation très précaire, voire remis en cause leurs droits et accès aux formations, à l'emploi, à la santé, aux études ou activités comme le service civique ou des actes administratifs et privés (comme l'ouverture d'un compte en banque, la location d'un appartement).

Une écoute attentive

Geneviève Avenard a été très à l'écoute et s'est engagée à poursuivre les actions favorisant l'accès des droits des enfants. Elle est d'ailleurs venue un an plus tard en octobre 2019 et a lancé les deux mois d'actions dans tout le département pour les 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Elle nous a ensuite présenté au Délégué du Défenseur des Droits, Jacques Toubon, qui s'est montré très chaleureux. Ces moments ont été très riches pour les jeunes. Ils ont été impressionnés et touchés par l'écoute et l'attention de ces personnalités à l'exposé des problématiques mahoraises. Il est peu commun que des responsables d'institutions dialoguent en direct avec des jeunes en prenant très au sérieux leurs paroles.

Ce séjour fut aussi l'occasion d'une visite du musée du Louvre, un grand moment de rencontre avec l'histoire et la culture.

